

6. Quel rôle le gouvernement réserve-t-il à l'Association canadienne de standardisation si le Conseil doit la supplanter?

7. Envisage-t-on une participation quelconque de l'Association aux activités du Conseil?

8. Le gouvernement n'estime-t-il pas qu'en vue de redresser sa situation financière, il serait opportun et moins coûteux de faire appel à l'Association canadienne de standardisation et d'en améliorer les services au besoin, au lieu de créer une agence qui ferait double emploi?

(Le document est déposé.)

**M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. La question n° 200, inscrite en mon nom figure au *Feuilleton* depuis le 20 septembre. En l'examinant, je ne vois aucune raison pour que le gouvernement tarde tant à y répondre. A mon avis, il ne devrait pas être difficile d'obtenir les chiffres que je demande. Je vous saurais gré de veiller à ce qu'on réponde à ma question sous peu.

[Français]

#### DEMANDES DE DOCUMENTS

**M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, les avis de motions n°s 28 et 30 sont acceptables par le gouvernement, sujet aux réserves ordinaires quant aux documents confidentiels et à l'autorisation des autorités gouvernementales concernées.

Votre Honneur aurait-il l'obligeance de faire l'appel des avis de motions n°s 24, 27 et 31?

Je demande, monsieur l'Orateur, que les autres avis de motions soient réservés.

[Traduction]

#### LA PRÉVENTION DU CRIME

Demande n° 28—**M. Valade:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toutes lettres, de tous télégrammes et d'autres communications échangés entre le gouvernement du Canada, ou un de ses représentants et le gouvernement de la province de Québec, relatifs aux mesures à prendre pour la prévention du crime au Canada.

(La motion est adoptée.)

#### LES INSTANCES DU MANITOBA AU SUJET DE LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES

Demande n° 30—**M. Schreyer:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes lettres reçues

[L'hon. M. Fleming.]

par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et adressées par toute personne ou tout organisme du Manitoba au sujet de la réorganisation du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

(La motion est adoptée.)

#### LA PORTÉE DES LOIS SUR LA PÊCHE ET LA CHASSE SUR LES INDIENS DE NAISSANCE

Demande n° 24—**M. Howard (Skeena):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport du Comité interministériel, dont l'établissement a été annoncé le 29 mars 1965, et qui a étudié la question des lois sur la pêche et la chasse et leur portée sur les Indiens de naissance.

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je demanderais à l'honorable député de bien vouloir retirer cette motion, parce qu'il s'agit de documents confidentiels à l'intérieur du ministère et, malheureusement, nous ne pouvons les déposer à la Chambre.

[Traduction]

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, cette proposition serait acceptable n'était le fait que le ministre a déjà produit un des documents interministériels à la suite d'une demande de documents. Je ne crois pas pouvoir accéder à cette demande; je dois donc demander que la question soit mise aux voix.

**M. l'Orateur:** Le député souhaite-t-il que la question soit reportée pour débat ou qu'elle soit tranchée maintenant?

**M. Howard:** Le vote.

(La motion de M. Howard (Skeena), mise aux voix, est rejetée.)

#### ONT VOTÉ POUR:

MM.

Alexander  
Baldwin  
Beaudoin  
Bell  
Bigg  
Brewin  
Broadbent  
Burton  
Carter  
Coates  
Code  
Comeau  
Crouse  
Dinsdale  
Dionne  
Downey  
Dumont

MM.

Flemming  
Forrestall  
Fortin  
Gauthier  
Gilbert  
Gleave  
Godin  
Gundlock  
Hales  
Harkness  
Howard (Skeena)  
Howe  
Knowles (Norfolk-  
Haldimand)  
Korchinski  
Lambert (Edmonton-  
Ouest)